

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Yolande Trudeau

<https://www.cadre21.org/membres/1b4c4d72f7490c892fe0f189>

Date d'obtention : 2022-04-05 20:00:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'une situation de sextage m'est rapportée je dois:

- 1- Prendre ma trousse Sexto et mon aide-mémoire
- 2- Rencontrer la personne qui m'a fait la confidence (victime ou témoin) et remplir la grille de manière individuelle avec chacune des personnes concernées. une fois toutes les personnes impliquées rencontrées je serai à même de juger s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.
- 3-Confisquer tout appareil qui me laisse croire qu'il y a présence de pornographie juvénile.
- 4- Je rencontre l'instigateur mais ne complète pas la grille avec lui si je soupçonne un geste malveillant.
- 5- J'informe le corps de police qui dessert mon territoire que des interventions Sexto ont été faites.
- 6- Remise des grilles complétées à la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Elles sont très réalistes à ma pratique quotidienne. J'ai déjà vécu des situations similaires, mais sans avoir une méthode d'intervention clairement définie.

Le fait qu'on pouvait naviguer sur les 2 scénarios permettait de voir si on avait bien compris comment intervenir dans les 2 situations.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour moi, c'est plus faire la fin de la démarche lorsqu'il faut contacter les parents .

Surtout en ce qui concerne les parents de l'instigateur.